

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE
DATE D'ÉMISSION : 23/12/2020 - 16:01

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Ville de Sens, 100 rue de la république, F - 89100 Sens, Tél : +33 386956751, courriel : marchespublics@grand-senonais.fr

Code NUTS : FRC14

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.ville-sens.fr>

I.1) Nom et adresses : Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, 21 boulevard du 14 juillet, F - 89100 Sens, Tél : +33 386956751, courriel : Marchespublics@grand-senonais.fr

Code NUTS : FRC14

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.grand-senonais.fr>

I.2) Procédure conjointe :

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe.

En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés :
Le marché est passé pour la Ville de Sens et de la CAGS en vertu d'une convention constitutive d'un groupement de commandes en date du 13 octobre 2020 dont la ville de Sens est coordinatrice.

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.ternum-bfc.fr/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

<https://marches.ternum->

[bfc.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=614284&orgAcronyme=e9m,](https://marches.ternum-bfc.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=614284&orgAcronyme=e9m)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Missions de contrôle d'exploitation des installations thermiques et hydrauliques de la ville de Sens et de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

Numéro de référence :

S20002

II.1.2) Code CPV principal : 71630000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Missions de contrôle d'exploitation des installations thermiques et hydrauliques de la ville de Sens et de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

71630000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC14

II.2.4) Description des prestations : Missions de contrôle d'exploitation des installations thermiques et hydrauliques de la ville de Sens et de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Fin : 31 décembre 2025

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : Le marché est décomposé en tranches de la façon suivante :

- Tranche ferme : Mission n° 1 à Mission n° 6 et Diagnostic, contrôle de fin de contrat, rédaction du DCE et suivi de la passation du futur marché pour le compte de la CAGS
- Tranche optionnelle : Mission n° 1 à Mission n° 5 et Diagnostic, contrôle de fin de contrat, rédaction du DCE et suivi de la passation du futur marché pour le compte de la ville de Sens

Dans le cadre du présent marché, la collectivité s'autorise à apporter des modifications en cas de nécessité de façon unilatérale ou bilatérale en fonction de la nature de la modification conformément aux articles L.2194-1 et R.2194-1 à R.2194-9 du Code de la Commande publique.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Le candidat devra préciser s'il est en redressement judiciaire et produire une copie du jugement prononcé. Il fournira une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L.2141-3 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique.

Déclaration sur l'honneur en ce qui concerne le casier judiciaire attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée à l'article L.2141-1 et à l'article L.2141-4 3° de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Capacité économique et financière appréciée au regard de la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration indiquant l'effectif global moyen annuel et l'effectif moyen annuel du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années.

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose.

Titres d'étude et professionnels des responsables de prestations de même nature que celle du marché.

3 références de prestations de contrôle d'importance comparables datant de moins de 3 ans en précisant la date, le montant et le destinataire public ou privé.

Toutefois, il est rappelé que le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

En cas de sous-traitance déclarée au stade de la candidature, en plus d'avoir complété et transmis le formulaire DC4 relatif à la déclaration de sous-traitance, un dossier de candidature justifiant de la capacité juridique, économique et financière, professionnelle et technique de l'opérateur économique devra être joint.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 29/01/2021 à 16 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 01 février 2021 à 10 h 00

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Visite :

Chaque candidat devra se rendre obligatoirement sur le site, préalablement à la remise de l'offre, afin de reconnaître les lieux où les prestations doivent être réalisées afin de s'être totalement rendu compte du site, de la nature, de l'importance et des particularités des prestations.

Le certificat de visite, signé par le représentant de la collectivité, devra être obligatoirement inséré dans la proposition dématérialisée du candidat faute de quoi l'offre sera déclarée irrecevable et ne sera pas analysée.

Durée du marché :

- Tranche ferme : Le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification transmise par voie dématérialisée par le pouvoir adjudicateur. Il s'achève à l'issue de l'ensemble des prestations de la tranche ferme ou de la tranche optionnelle en cas d'affermissement de celle-ci.

Les prestations dues dans le cadre de la tranche ferme débuteront à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification du marché si celle-ci est postérieure. Les prestations de la tranche ferme s'achèveront au 31 décembre 2022.

Avant la fin des prestations de la tranche ferme, le prestataire devra avoir transmis l'ensemble des rendus de la mission n° 6, à savoir la note d'analyse « critique » juridique et technique des contrats visés au CCTP pour cette mission.

- Tranche optionnelle : L'exécution de la tranche optionnelle est subordonnée à la notification, par le pouvoir adjudicateur, d'un courrier ou d'un ordre de service qui sera délivré au plus tard le 30 septembre 2022, soit 90 jours avant la date de fin de la tranche ferme. Passé ce délai, le titulaire sera dégagé de toute obligation. En cas de non affermissement, aucune indemnité ne sera versée au titulaire.

En cas d'affermissement, les prestations dues dans le cadre de la tranche optionnelle débuteront à compter du 1er janvier 2023 et s'achèveront au 31 décembre 2025.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON, 22 rue d'Assas BP 61616, F - 21016 Dijon cedex, Tél : +33 380739100, courriel : Grefte.ta-dijon@juradm.fr, adresse internet : <http://www.dijon.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultation de règlement amiable, 53 rue Vivier Merle, F - 69007 Lyon cedex 03, Tél : +33 472770520, courriel : Grefte.ta-lyon@juradm.fr, adresse internet : <http://www.lyon.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Recours précontractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative s'inscrivant dans un délai de 11 jours entre la date d'envoi de la notification de rejet des offres non retenues et la signature du marché ;

Recours contractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article L551-13 du Code de Justice Administrative dans un délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ;

Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Depuis le 1er décembre 2018, le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessibles par le site internet www.telerecours.fr

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 23 décembre 2020

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3604320**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 89 - Yonne

JOUE Publication intégrale

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Ville de Sens Direction de la Commande publique 100 rue de la république
89100 - Sens

Adresse d'expédition :

-